SECTION 2 L'accompagnateur	(s'il y a lieu)	
Nom :	Prénom :	
Adresse:		Téléphone :
Ville Pr	ovince Code postal	Travail
SECTION 3	Saint-Laurent qui prescrit le e de la prescription du méde	•
Raison de la référence (spécialité) :		
Nom du médecin (en lettres moulées)	:	N° de permis :
S'agit-il de l'établissement le plus rapp	roché offrant le service?	Oui □ Non
Si non, spécifiez la raison :		
Un accompagnateur familial ou social Signature du médecin du Bas-Saint-La ou de la personne autorisée :		du médecin : Date :
SECTION 4 Établissement qui	fournira les services requis	3
(estampe)	Nom de l'établissement de	
	Adresse : N° civique Rue	
	 Ville Nom du médecin hors régio	Province Code postal On:
	N° de permis :	Spécialité :
	Traitement reçu :	
Date du rendez -vous :/	Est-ce un suivi	? □ Oui □ Non
Année Mois Accompagnateur requis par le médecil	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	e couvert par la RAMQ : □ Oui □ Non
Date de l'hospitalisation : Du :	/ / Au:_	Année Mois Jour
Signature du médecin hors région ou de la personne autorisée :		
SECTION 5 CISSS du Bas-Sai	nt-Laurent <i>(section réservée</i>	e au Service de la comptabilité)
Date de réception :	Cette demande	e est : □ Acceptée □ Refusée
Montant : Quantite	é : Code budgéta	ire :
Description :		
Motif du refus (s'il y a lieu) :		
Signature de la comptabilité :		Date : Discount 2023 03 06 (révision : luis 2025

Vous devez vous déplacer pour recevoir des soins et des services de santé à 200 kilomètres ou plus?

Vous êtes peut-être admissible à une aide financière...



Programme d'aide financière aux usagers

Ce programme s'adresse aux usagers de la région du Bas-Saint-Laurent qui doivent se déplacer à 200 kilomètres ou plus (aller seulement) de leur résidence ou de l'installation de leur territoire pour recevoir des soins et des services de santé non disponibles dans leur région ou lorsque les soins et les services ne sont pas disponibles dans un délai médicalement requis.

Ce programme d'aide financière s'appuie sur la *Politique de déplacement des usagers* du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Vous pouvez consulter cette politique au <u>cisss-bsl.gouv.qc.ca/remboursement</u>.



Critères d'admissibilité

Pour être admissible, l'usager doit :

- Être résident du Québec:
- Avoir reçu de son médecin une ordonnance médicale (prescription) pour des services de santé et des services sociaux non disponibles dans la région du Bas-Saint-Laurent qui sont couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- Se déplacer vers l'établissement de santé et de services sociaux le plus rapproché et qui est situé à 200 km ou plus¹ (aller seulement) de l'établissement de la région du Bas-Saint-Laurent où il reçoit habituellement les soins et les services ou de son lieu de résidence;
- Ne pas avoir reçu d'aide financière d'un autre programme.

Une personne peut être autorisée à accompagner l'usager à la demande de son médecin. **Le médecin doit** alors le spécifier sur l'ordonnance médicale sauf dans le cas où l'usager est âgé de moins de 18 ans. Dans ce cas, une preuve de la présence de l'accompagnateur peut être exigée (exemple : facture).

¹Selon les distances routières établies par le ministère des Transports et de la Mobilité durable

Remboursement des frais

Les montants ont été indexés en date du 1er avril 2025. Ils seront indexés automatiquement chaque année selon l'indice des prix à la consommation.

Des modalités d'allocations financières

usagers qui doivent se déplacer pour

ou qui sont en attente d'une greffe ou

concernant les frais autorisés pour ces

post-greffe. Pour obtenir des informations

recevoir des services en oncologie

déplacements, contactez-nous aux

coordonnées ci-dessous.

particulières s'appliquent pour les

Frais de déplacement

Centre intégré

et de services sociaux

du Bas-Saint-Laurent

de santé

L'établissement rembourse à l'usager le plus petit des montants suivants :

- Les frais d'utilisation d'un véhicule selon le *Tableau* de l'allocation financière à l'usager disponible au cisss-bsl.gouv.qc.ca/remboursement (correspond à 0,23 \$ du kilomètre moins un déductible de 200 km);
- Le coût du transport en commun.

Frais de repas et d'hébergement

- L'établissement verse à l'usager un montant pour compenser une partie des frais de repas et d'hébergement encourus lors de son déplacement (aller-retour). Ce montant est préétabli en fonction de la distance à parcourir (voir *Tableau de l'allocation financière à l'usager* disponible au cisss-bsl.gouv.qc.ca/remboursement). Une preuve justificative pour l'hébergement est obligatoire (s'il y a lieu) depuis le 1er novembre 2023.
- Il est à noter que les montants établis sont par jour de rendez-vous.
- L'usager a droit également à une allocation financière pour compenser une partie des frais de l'accompagnateur lorsque celui-ci est requis selon les critères d'admissibilité. Cette allocation correspond à 52,76 \$ de frais encourus par l'accompagnateur par tranche de 123,20 \$ de frais de repas et d'hébergement allouée à l'usager.

Pour toute question ou information supplémentaire

Courriel: aidefinanciere200km.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca **Téléphone**: 1866 724-5231 (option « Aide financière pour les

déplacements de 200 km et plus »)

Formulaire de réclamation disponible au cisss-bsl.gouv.qc.ca/remboursement



Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec 🕯 🕏

Formulaire de réclamation (PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX USAGERS)

Veuillez vous assurer que les **SECTIONS 1, 2** (s'il y a lieu), **3 et 4** de ce formulaire soient bien remplies, et que les pièces justificatives soient jointes à ce formulaire. Conservez vos reçus originaux pour votre déclaration d'impôt, car ceux-ci ne vous seront pas renvoyés. Les formulaires incomplets seront retournés.

Veuillez faire parvenir ce formulaire dans les 90 jours suivant votre déplacement par l'un de ces moyens :



Signature de l'usager : _

Par la poste CISSS du Bas-Saint-Laurent Service de la comptabilité 800, avenue du Sanatorium

Mont-Joli (Québec) G5H 3L6



Par courriel aidefinanciere200km.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : rance maladie : Retour : Date de retour :	Travail	
Retour :		
Retour :		
Retour :		
Date de retour :		
0		
ogramme?	□ O:	ıi □ No
ar:		
,	O: □ O: □ O:	ii 🗆 No ii 🗆 No ii 🗆 No
s vérifications	□ O:	ıi □ No
3	e sociale) a votre CLSC) es vérifications formulaire une p	e sociale)

Date: